



Les politiques régionales d'orientation (ORIREG)

Clément Pin (LIEPP)

Agnès van Zanten (OSC-LIEPP)

Paul Lehner (EMA, Université de Cergy)

Anne-Claudine Oller (LIRTES, Université de Créteil)

Le projet en résumé

- **Motivation du projet :**

- Dans le **prolongement** des projets et enquêtes menés au LIEPP sur les politiques d'accès à l'enseignement supérieur (ACCESSUP ; réforme APB-PARCOURSUP avec la **loi ORE**, mars 2018)...
- ...en s'intéressant cette fois à la **réforme** visant à régionaliser les politiques d'orientation (**loi LCAP**, septembre 2018)

- **Régionalisation de quoi ?**

- **pas** de la gestion de l'**affectation** dans l'enseignement supérieur (procédure Parcoursup, appariement algorithmique)
- **mais** de "l'information en matière d'**orientation**" (expression des vœux, stratégie de candidatures)

- **Contexte de cette régionalisation : réforme du baccalauréat et plus largement du lycée**

- **54h** d'enseignement par an dédiées à l'orientation de la seconde à la terminale
- mobilisation des **régions** pour contribuer à "nourrir" ces heures d'enseignement

- **Objectif du projet :**

- **étudier l'inflexion donnée par les régions quant au type d'informations fournies** en matière d'orientation → **hypothèse** : focus sur l'**employabilité** → comment cela se met en œuvre ? par quels instruments ? avec quel ciblage ?
- **étudier la réception et les effets potentiels de l'action régionale** en matière d'orientation → **hypothèse** : la **capacité d'influence régionale** reste marginale dans l'accompagnement à l'orientation des lycéens ; la question de l'**employabilité** s'y traduit principalement non par une inflexion vers une logique d'orientation à visée professionnelle mais vers une **logique d'orientation pragmatique et marchande**

Cadre théorique



- Sous l'effet de l'allongement des études, **l'orientation** est devenue difficilement réductible à un ensemble de procédures structurées en paliers : elle est **devenue un enjeu de formation à part entière**, celui de l'acquisition d'une **compétence à s'orienter**, décisive dans la construction des parcours scolaires et professionnels (Pin, van Zanten, 2021).
- L'affirmation du **thème de « l'éducation à l'orientation »** est allée **de pair avec deux évolutions majeures** :
 - le passage **d'une logique dirigiste et centralisée à une logique plus libérale**, accordant davantage de place aux vœux exprimés par les familles et au projet d'orientation de l'élève (Chauvel, 2014 ; Lehner, 2021) ;
 - le développement de **dispositifs fondés sur l'égalité des chances plutôt que sur l'égalité des places** (Dubet, 2010) afin de réduire les lacunes du système éducatif français en termes de justice sociale.
- L'« éducation à l'orientation » vue comme **« socialisation aux règles du marché »** :
 - **L'adaptation au marché** (en tant que configuration particulière) et plus particulièrement au marché **des formations et des emplois** est utilisée pour tenter de réguler les parcours scolaires et professionnels.
 - les politiques d'orientation s'adressent aux **deux visages du « sujet marchand »** (Beckert, 2016)
 - la face expressive : sujet vu comme porteur d'aspirations, de désirs et de talents.
 - la face instrumentale (rationnelle) : sujet vu comme gestionnaire de son potentiel, de ses probabilités (d'accès/réussite), de ses opportunités.

Méthodologie :

- **Qualitative et interdisciplinaire** (sociologie de l'action publique ; sociologie et sciences de l'éducation)
- Cas de la **région Ile-de-France**

Données :

- **Sur la politique régionale de la région Ile-de-France :**
 - Textes normatifs et réglementaires régionaux (+ nationaux et européens)
 - Entretiens avec les acteurs politiques et administratifs de la région
 - Observation en réunion (notamment SPRO)
 - 2 instruments de la région :
 - plateforme numérique Oriane (comparée avec d'autres plateformes dont Parcoursup, ONISEP, Inspire etc.)
 - cordées de la réussite
- **Sur l'accompagnement à l'orientation**
= 4 monographies de lycées (LGT et LP), incluant :
 - Entretiens avec les personnels de directions (N=8)
 - Entretiens avec les enseignants (N=28)
 - Observations de temps dédiés à l'orientation (ateliers en classe ou événements du lycée) (30h)
 - Entretiens avec les élèves (N=25)

Premiers résultats

« Régionalisation » de l'orientation (sens institutionnel) :

- **Tout en légitimant un rôle original** du fait de ses anciennes compétences de « formation professionnelle » et de « développement économique »...
 - ...la Région se conforme aux orientations nationales en matière d'orientation
 - Rhétorique de l' « orientation active » (dimension expressive/dimension instrumentale)
 - Déconnexion « orientation scolaire » / « orientation professionnelle » (cf cordées de la réussite / SPRO)
 - Fourniture d'outils et subventionnement d'interventions pour « professionnaliser l'orientation » dans les lycées (« banque des partenaires », « écosystème numérique de l'orientation » etc.)
- 2 communications à l'été 2021 (AFS, ECER)

Accompagnement à l'orientation :

- **Orientation** devenue une **composante importante des politiques d'établissement** (notamment mais pas seulement depuis Parcoursup...)
- ... mais dans un contexte de **découplage équipe de direction / enseignants** (notamment depuis réforme du bac) ...
- ... et de **délégation/externalisation accrue** à des nouveaux « tiers acteurs » de l'orientation ou tout simplement aux élèves et leurs parents (régionalisation au sens territorial)

Inégalités d'orientation (reproduction des inégalités scolaires) [analyse en cours]

- Dans le prolongement de l'étude de la « **canalisation des parcours** » (van Zanten, Olivier, Oller, 2018) comme processus de coconstruction des choix d'orientation et en particulier du rôle de l'institution scolaire en la matière
- Analyse des **pratiques de « profilage des élèves »** par les enseignants et acteurs tiers (toutes filières/spécialités confondues) en particulier au regard des enjeux d'insertion professionnelle...
- ...en tenant compte de la « **nouvelle donne** » Parcoursup (fin de la « hiérarchisation » voire « relégation douce »)